Monceaux Infos

Commune de Monceaux

Bulletin trimestriel d'information N°108—Avril 2021

Un nouveau site internet… bientôt en ligne

Depuis quelques mois, nous travaillons avec l'Adico pour migrer notre site actuel vers un nouveau site internet plus ergonomique et responsive (compatible avec les smartphones et tablettes). Vous y trouverez, comme actuellement, toutes nos actualités et celles de nos associations, ainsi que les informations sur toutes les démarches administratives, avec des liens vers les sites officiels. Cette étape de finalisation avant mise en ligne explique les problèmes de mise à jour que vous avez peut-être constaté. Désolé pour ces petits soucis, mais… promis, tout va bientôt rentrer dans l'ordre !

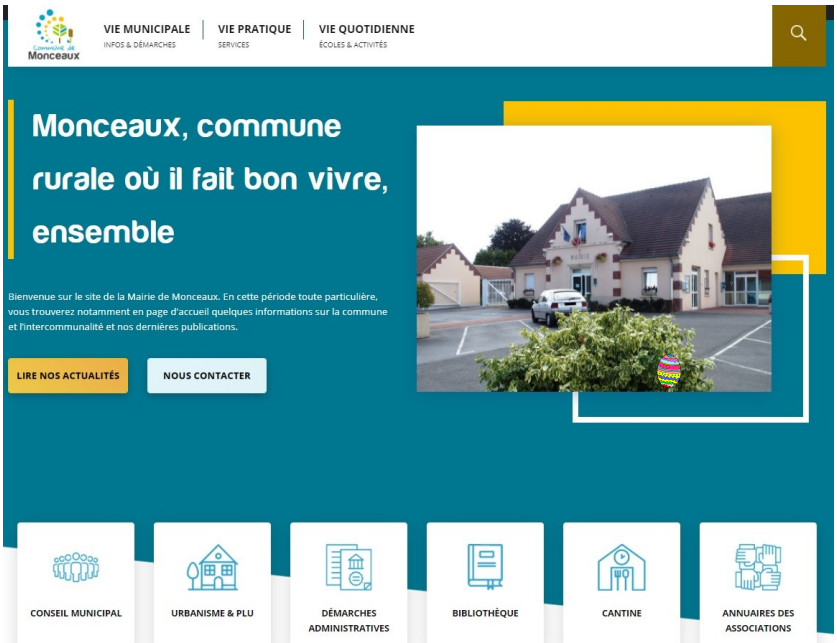

Sommaire

Vie communale et intercommunale
Page 2

La rétro : les derniers évènements
Page 3

Gros plan sur : Les budgets 2021
Pages 4-5

La vie à Monceaux
Pages 6-7

Le coin des associations
Page 8

Editorial

Cela fait bientôt un an que notre nouvelle équipe est entrée en fonction. Un an de travail pour s'approprier les sujets et projets en cours, et engager de nouvelles actions. Autant dire que nous n'avons pas vu le temps passer, d'autant que les conditions sanitaires ne facilitent pas nos séances de travail, ni l'anticipation des évènements.

Pour ma part, adjoint en charge de la communication et des finances, je me suis attaché à constituer une équipe pour mettre en place ou actualiser nos outils de communication. Ainsi, chacun, selon son âge ou sa pratique des outils multimédia, peut être informé des évènements et sujets qui font la vie de notre village (Monceaux Solidarité, publications mensuelles, panneau lumineux, chaîne Youtube MonceauxTV et Instagram Monceaux60940…). Et enfin, la mise en ligne de notre nouveau site internet.

S'agissant des finances, vous trouverez également dans ce numéro, un résumé de nos budgets (général et assainissement) votés lors de notre dernier conseil municipal. Nous avons engagé un plan d'économie sur nos dépenses de fonctionnement pour dégager, à terme, une capacité d'autofinancement plus élevée afin de financer nos projets d'investissement, sans augmenter la fiscalité… Exercice délicat, mais je peux compter sur les agents et toute l'équipe municipale pour me soutenir dans cette mission.

Espérons que les mois qui viennent nous permettront de retrouver progressivement une « vie normale » et que ces objectifs ambitieux pourront être atteints.

Yves Machu
3ème Adjoint

Vie communale et intercommunale

Mairie de Monceaux
Place Robert Josse—60940 Monceaux
Tél : 03 44 72 69 29 Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940

Se faire vacciner

Depuis le 12 avril 2021, toutes les personnes de 55 ans et plus peuvent se faire vacciner contre la Covid-19 par leur médecin, et à partir du 16 avril 2021, les personnes de plus de 60 ans ont accès aux rendez-vous en centre de vaccination.
Pour prendre rendez-vous dans un centre de vaccination, plusieurs possibilités :
- Appeler le centre régional de prise de rendez-vous au 0800 009 110, ouvert de 6h à 22h. Le centre régional vous proposera un rendez-vous, dans le meilleur délai possible, dans un centre de vaccination proche de chez vous ;
- Appeler directement le secrétariat du centre de vaccination pour prendre rendez-vous.

Les centres de vaccination proches de Monceaux :

Pont Ste Maxence – gymnase de la Salamandre : 03 44 56 29 83
Liancourt – salle Guy Lejeune – Avenue Louis Aragon : 03 44 73 89 10
Senlis – Centre hospitalier Avenue Paul Rouge : 03 92 04 34 71
Nogent sur Oise – centre municipal de santé 95 Av. du Gal de Gaulle : 03 75 19 01 03
Creil – maison de santé 59 rue du Plessis Pommeraye (ancien hôpital) : 03 65 65 72 53
Compiègne – salle de la Victoire - 112 rue St Joseph : 03 59 55 35 60

Et si vous vous inscrivez dans plusieurs centres pour tenter d'obtenir un rendez-vous au plus tôt, n'oubliez pas d'annuler les rendez-vous devenus inutiles une fois vacciné…

Sort des véhicules incendiés

Faire enlever un véhicule incendié abandonné n'est pas si simple qu'on pourrait le penser. S'il est possible d'identifier le propriétaire du véhicule, le véhicule est encore considéré comme un véhicule, malgré son état. Le Maire de la commune a alors le pouvoir de le faire enlever et mettre en fourrière, aux frais de son propriétaire. Charge à lui de contacter son assurance pour être dédommagé de ces frais. Il faut donc laisser le temps à la Gendarmerie, pour ce qui nous concerne, de chercher par tous moyens à sa disposition, à identifier le propriétaire du véhicule incendié.
Si l'identification s'avère impossible, le véhicule incendié n'est plus considéré comme un véhicule mais comme un déchet abandonné. Le Maire peut alors le faire enlever aux frais de la commune.
Monceaux a conclu un accord avec un épaviste de la région, pour gérer ce type de situation à moindre frais.

Déchets verts

La collecte des déchets verts a repris et la CCPOH a été alertée sur la présence de déchets indésirables dans les sacs, notamment des cailloux et du fumier d'animaux de basse-cour. Merci de ne déposer dans les sacs que des déchets verts compostables, si vous ne compostez pas vous-même.
https://www.ccpoh.fr/vivre-au-quotidien/dechets-menagers/les-dechets-verts

Cérémonie de la Citoyenneté

L'équipe du CCAS développe une nouvelle action en faveur des jeunes. La cérémonie de la Citoyenneté se déroulera le samedi 29 mai 2021 à partir de 10h en salle du Conseil. Lors de celle-ci, nos jeunes Moncéens ayant eu 18 ans entre le 01/01/2020 et le 31/03/2021 se verront remettre leur carte d'électeur ainsi que le livret du Citoyen.
Les jeunes concernés recevront d'ici la fin du mois d'avril une invitation à nous retourner. Du fait du contexte, nous limitons le nombre de présents à cette cérémonie aux parents et frères et sœurs du jeune.

La rétro

L'hirondelle fait le printemps !

Comme convenu, il a été installé un "bac à boue" sur le grand chemin. Ce bac est constitué de boue argileuse adaptée aux besoins des hirondelles pour la réalisation de leur nid. Un panneau d'information pédagogique est installé à proximité du bac. Les espèces visées par ce projet sont :

- les hirondelles rustiques
- les hirondelles de fenêtres
- les hirondelles de rivage

Les nichoirs réalisés par les élèves de CM1 et CM2 ont quant à eux trouvé leur place, comme par exemple sous le porche de l'école et à l'entrée du hangar de la ferme de Monsieur Guerlin ou de celle de Monsieur De Oliveira. Depuis, certains riverains ont déjà pu constater le passage régulier d'hirondelles près du bac à boue. Le projet "Hirondelles" semble porter ses fruits !

Une chasse aux œufs pour nos plus jeunes !

Pour la deuxième année consécutive, la chasse aux œufs organisée par le Groupement des parents de Monceaux n'a pas pu se dérouler… au grand désespoir de nos jeunes enfants scolarisés à Monceaux.

Alors, nous vous proposons une **petite chasse aux œufs** en mode « confinement » !
Ce petit jeu permettra d'occuper un peu nos enfants pendant ces vacances anticipées… Même si rien ne remplace notre escapade annuelle dans les pâtures de notre village !

Nous avons dissimulé dans ce « Monceaux Infos », des œufs et autres objets en chocolat. Cherchez bien, ils sont cachés dans les images ou les éléments graphiques de notre publications.

Retrouvez-nous ! Nous sommes cachés…

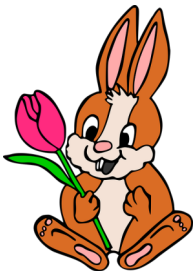
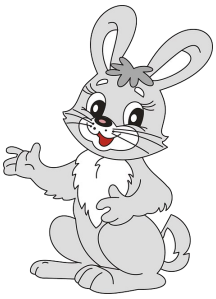

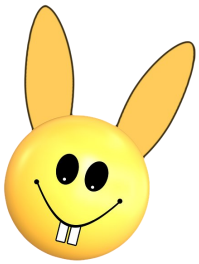
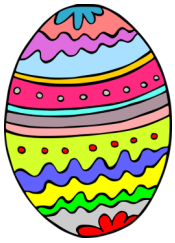

Gros Plan sur...

Les budgets communaux 2021

Yves Machu, 3ème adjoint, en charge des finances et de la communication, nous présente les budgets communaux 2021 récemment votés en conseil municipal le 7 avril dernier.

Monceaux Infos : le Conseil municipal vient de voter le budget. En quelques mots, comment fonctionne le budget d'une commune ?

Yves Machu : chaque année, le conseil municipal doit voter le budget principal (M14) et le budget assainissement (M49). Chaque budget, composé d'une section de fonctionnement et d'une section investissement, reprend les recettes et dépenses prévisionnelles à partir desquelles les décisions d'engagement de dépenses et les ressources financières pourront être gérées, le tout sous le contrôle de la trésorerie de Liancourt.

Monceaux Infos : quelles sont les ressources de la commune ?

Yves Machu : s'agissant du budget principal, les ressources de la commune pour la section de fonctionnement sont majoritairement les contributions directes (taxes locales sur le foncier bâti et non bâti) et les dotations de l'Etat. Pour l'investissement, ce sont les subventions du Conseil Départemental et de l'Etat, et les éventuels emprunts qui, ajoutés à la capacité d'autofinancement de la commune, permettent de financer nos projets. Notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité et les faibles revenus de nos produits et services nous contraignent à lisser et maîtriser nos dépenses.

Concernant le budget assainissement, ces sont les amortissements des investissements réalisés à la création du réseau et les subventions obtenues qui constituent la structure de notre budget.

Monceaux Infos : quels sont les postes de dépenses ?

Yves Machu : les dépenses de personnel représentent environ 50% de nos dépenses de fonctionnement, viennent ensuite les dépenses à caractère général. En effet, pour assurer les services aux habitants, soutenir notre équipe enseignante et accueillir nos enfants scolarisés dans les meilleures conditions, il nous faut compter sur des agents administratifs et techniques titulaires et contractuels. Une réflexion a été engagée sur la plupart des postes de dépenses courantes (entretien, maintenance, bureautique…) confiées à des prestataires extérieurs pour optimiser les frais engagés sans nuire à la qualité des services. Les premiers résultats impacteront déjà l'exercice 2021.

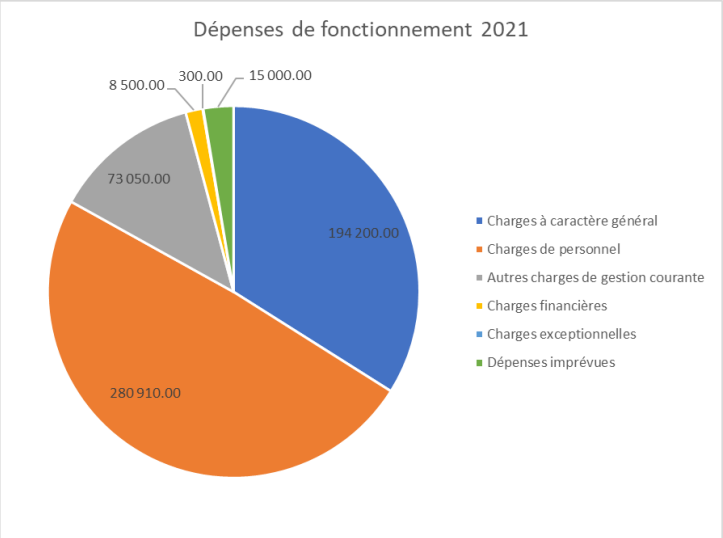

Comptes		Résultats de clôture 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats 2020	Résultats de clôture 2020	
Budget principal M14	*Fonctionnement*	72 237.94	476 226.88	492 889.85	16 662.97	88 900.91	159 582.80
	Investissement	84 817.38	128 415.20	114 279.71	- 14 135.49	70 681.89	
Budget Assainissement M49	*Exploitation*	15 355.70	16 327.00	30 922.93	14 595.93	29 951.63	72 131.75
	Investissement	28 438.26	4 255.00	17 996.86	13 741.86	42 180.12	

Taxes	Base d'imposition prévisionnelle 2021	Taux de référence pour 2021	Produit de référence	Coefficient correcteur	Impact de la réforme TH	Ressources fiscales prévisionnelles pour 2021
Taxe foncière (bâti)	657 100	46.75	307 194	0.88868	272 997	286 445
Taxe foncière (non bâti)	17 600	51.18	9 008		9 008	
TH			4 440		4 440	

Monceaux Infos : comment sont financés les travaux ?

Les travaux constituant des investissements sont financés par notre CAF (Capacité d'Auto-Financement), les subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Départemental, voire CCPOH). Les subventions ne pouvant couvrir qu'au plus 80% des dépenses, l'emprunt est bien souvent incontournable. Il nous faut donc bien préparer les dossiers de demande de subvention et maîtriser notre équilibre budgétaire sur la durée pour convaincre les établissements bancaires de nous accompagner. La nécessité de rembourser cette année un crédit relais de 150 000 € contracté en 2019, ajoutée à la réalisation des travaux engagés sur la rue Lejeune, nous imposent d'emprunter 240 000 € pour équilibrer notre budget d'investissement.

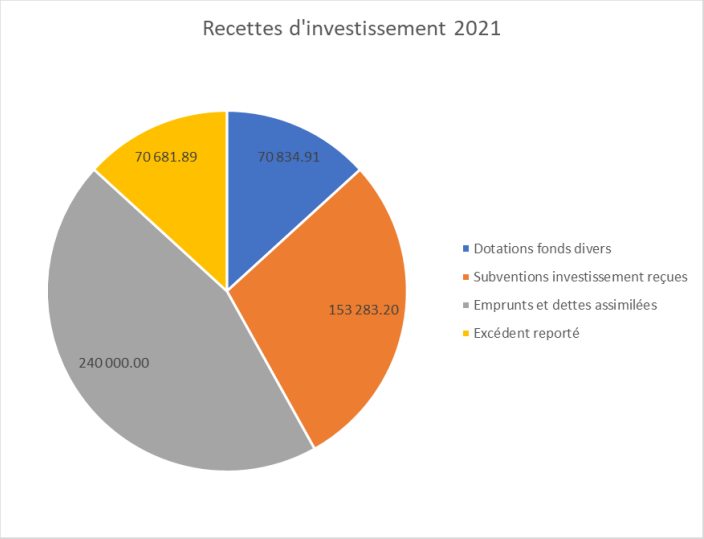

Monceaux Infos : quels sont les résultats de l'exercice 2020 ?

Yves Machu : L'exercice 2020 est atypique. L'impact du confinement sur les dépenses et recettes de fonctionnement a généré un excédent de 16 662 € auquel il convient d'ajouter l'excédent de 2019. Cet excédent de fonctionnement 2020 sera utilisé pour équilibrer le budget de fonctionnement 2021 et permettra d'autofinancer partiellement les investissements 2021. (voir tableau)

Monceaux Infos : quels sont les projets et investissements prévus pour l'année 2021 ?

Yves Machu : sont inscrits au budget d'investissement les travaux entrepris sur la rue Lejeune. Comme présenté dans un précédent numéro de notre « Monceaux Infos », l'équipe municipale a choisi de profiter de la réfection de la rue pour enfouir les réseaux, de sorte à préserver le caractère historique de cette rue. Toutefois, ces investissements ne sont que partiellement subventionnables et le « reste à charge » pour la commune est important. De plus, le remboursement du crédit relais constitue une dépense importante qu'il faut équilibrer budgétairement.

Monceaux Infos : qu'en est-il des taxes et de la réforme de la taxe d'habitation ?

Yves Machu : la compensation liée à la perte de la taxe d'habitation est prise sur la part départementale du foncier bâti corrigée. Le Conseil Municipal a voté le maintien des taux. (voir tableau)

Monceaux Infos : globalement, quel est l'endettement de Monceaux ?

Yves Machu : comme expliqué plus haut, notre marge de manœuvre est étroite. L'engagement d'un projet ambitieux financièrement et le remboursement du prêt relais contribuent à augmenter notre endettement. Mais cette situation est transitoire. Il aurait fallu lisser ces remboursements sur les deux exercices dès la souscription du prêt relais. Il en a été autrement et nous devons assumer cette situation qui s'impose à nous. Pour autant, la commune peut s'honorer d'une situation financière saine et l'équipe municipale s'implique dans la recherche de toutes les économies possibles pour financer les services et les projets sur lesquels nous nous sommes engagés !... Tout ceci sans compter l'implication des bénévoles, élus et non élus.

La vie à Monceaux

Fleurissement du village

Soucieuse de rendre le village agréable pour tous, tout en économisant le travail d'entretien et l'arrosage, l'équipe municipale a décidé d'installer des arbustes et plantes vivaces dans le village. Chaque fois que possible, les plantes seront installées en pleine terre afin de leur permettre de s'enraciner profondément et de limiter ainsi les arrosages.

Des plantes vivaces seront également installées dans les différents bacs à fleurs de la commune.

Ces plantations pérennes pourront être complétées avec des annuelles et bisannuelles pour varier les décors. Avis aux Moncéens qui préparent eux-mêmes leurs plants de fleurs : pourquoi pas en faire profiter la commune ?

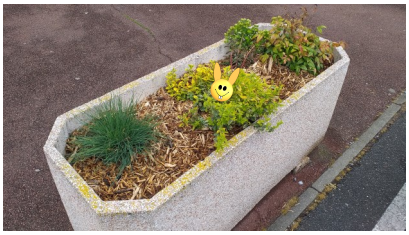

De nouveaux panneaux d'information

Les services techniques de Monceaux ont fabriqué de nouveaux panneaux d'information à l'entrée du village et près de la Plaine de jeux.

Ces panneaux sont destinés à recevoir principalement les informations de la Mairie et des associations moncéennes. Pour y afficher des informations, contactez la Mairie. Bravo à Angel et Gilles pour ce beau travail.

Services à Monceaux, du nouveau…

Depuis le 3 avril 2021, un nouveau service, à l'initiative de l'équipe municipale, est mis en place sur le village. En effet, il vous est possible de commander sur le site www.alaferme.auxjardinsdesacy.fr, vos paniers ou produits de la ferme de Sacy.

Vous choisissez un panier proposé ou le composez avec la gamme de produits locaux. Vous sélectionnez la bibliothèque de Monceaux en point de retrait. Le paiement s'effectue à la livraison par chèque ou espèces avec appoint (n'oubliez pas de venir avec vos sacs).

Vous avez jusqu'au jeudi soir pour passer votre commande et retirer vos produits le samedi suivant.

Les retraits se font tous les samedis matin de 10h à 12h dans la cour de la bibliothèque.

Nous vous demandons de respecter les gestes barrières, votre commande vous sera remise par l'un des bénévoles.

Merci à tous ces bénévoles du samedi matin !

Aux Jardins de Sacy
ferme familiale - vente directe

Déploiement des tests salivaires dans les établissements scolaires

Des tests salivaires ont été déployés en France, prioritairement dans les écoles au retour des vacances d'hiver et **notre école Jean de la Fontaine de Monceaux a été retenue pour effectuer ce test, qui a débuté le 9 Mars**. Mais concrètement comment cela s'est-il passé ?

1-Le test salivaire, qui consiste à cracher dans un flacon, a été choisi car il est plus facile à accepter pour les enfants. Il a été autorisé dans les écoles par la Haute Autorité de Santé le 11 février dernier afin de multiplier les dépistages en milieu scolaire. La priorité est donnée aux **élèves de maternelle et de primaire**. Le gouvernement a voulu commencer la **campagne de tests salivaires progressivement.** Les collèges, lycées et universités seront également concernés par la suite. Il s'agira de dépister un établissement dans son ensemble, personnel compris.

2. Les conditions du prélèvement

Recueillir de la salive est soumis à des conditions précises pour que le test soit efficace. Le prélèvement est réalisé 30 minutes après la dernière prise de boisson, d'aliment ou d'un brossage des dents. Si l'enfant n'arrive pas à cracher assez de liquide dans le flacon - 1 millimètre -, il peut être possible de prélever de la salive sous la langue à l'aide d'une pipette**.** Le prélèvement salivaire est conservé dans un flacon sec et stérile à température ambiante.

3. Les personnes qui effectuent les prélèvements

Des personnels du laboratoire d'analyses sont obligatoirement présents et effectuent les tests et les étiquetages en présence d'un membre enseignant de l'école afin de ne pas laisser un élève seul avec l'intervenant extérieur.

4. L'accord des parents

Ces tests ne sont pas obligatoires. Ils ne sont réalisés qu'avec un accord écrit et signé des parents ou responsables légaux de l'enfant. Si l'élève ne possède pas l'attestation pour se faire prélever, il ne peut pas être dépisté. Dans notre école, les attestations ont été rendues le 8 mars par l'ensemble des élèves pour un premier test le 9 mars.

5. Une analyse en laboratoire et des résultats sous 24 h

Il s'agit d'un test PCR mais avec prélèvement salivaire au lieu de nasopharyngé. C'est-à-dire qu'une fois prélevée, la salive sera analysée en laboratoire. Le résultat est consultable au bout de 24 heures, comme les autres tests PCR, via le site du laboratoire. Une notice a été remise aux élèves.

6. En cas de résultat positif, fermeture de classe

Si le résultat d'un enfant est rendu positif, l'élève concerné est averti avant le lendemain 8 heures, pour qu'il ne se présente pas à l'école. Il devra être placé à l'isolement pour une durée de 7 jours, et la recherche d'un variant sera effectuée. **En cas de résultat positif pour un enfant, le protocole national actuel exige que la classe soit fermée**.

Nous n'avons eu pour l'instant aucun cas positif dans notre école.

7. L'objectif fixé

Le Premier ministre, Jean Castex, déclarait que l'objectif fixé était de 300 000 tests par semaine d'ici la fin du mois de mars et qu'ils seraient reconduits les mois suivants en fonction des résultats, de l'évolution de l'épidémie et de l'évolution de la vaccination.

Ce test a été effectué les 9 et 23 mars sur accord parental, soit une fois tous les 15 jours. Ces tests reprendront dès lors que les enfants pourront retourner à l'école, soit un prochain rdv le mardi 27 avril. Merci à tous ceux qui permettent le bon déroulement de ces moments particuliers pour les plus jeunes et les adultes.

Des poteaux dans les bois !

L'équipe technique a installé des poteaux aux abords de quelques chemins forestiers pour limiter les stationnements et la circulation de véhicules motorisés.

Permanences Bibliothèque début mai

Les 1er mai et 8 mai tombant un samedi, les permanences de la Bibliothèque auront lieu, exceptionnellement, les vendredis 30/04 et 07/05, de 16h30 à 18h30.

Le coin des associations

Groupement des Parents de Monceaux

« En raison des conditions sanitaires, nous avons dû annuler notre chasse aux œufs prévue samedi 4 avril 2021.
Mais par le biais de l'école, nous avons distribué aux élèves les chocolats que nous avions prévus pour cet évènement.
Les derniers vendredi de chaque mois, nous maintenons la vente de viennoiseries et/ou pack goûter.
Merci à vous de participer à toutes ces actions qui nous permettent de financer nos activités et/ou cadeaux au profit des enfants. »

Nettoyage des courts de tennis

L'équipe dirigeante du TCBM remercie les services techniques de la commune pour le nettoyage et le démoussage des courts de tennis. Les nettoyages répétés ont toutefois tendance à dégrader la surface. Le club assurera prochainement par ses propres moyens une réparation locale avec un mastic d'extérieur et une retouche de peinture.

Fermeture de rideaux !

Le Comité d'Animation a été contraint d'annuler le spectacle initialement prévu le 18 avril, la pièce de théâtre "AN IRISH STORY". Cette pièce est reportée à la date du 25 septembre, si les conditions le permettent. La situation sanitaire ne permet toujours pas de réaliser les sorties et actions habituelles qui font la vie de notre village.

Opération « Hauts-de-France Propres »

L'édition 2021 de l'opération « Hauts-de-France Propres », n'est pas annulée mais reportée. Nous vous tiendrons informé de la date et des conditions ultérieurement.

Publication de la Marie de Monceaux
Responsable de la publication : Teresa Dias, Maire
Comité de Rédaction : Edith Guenneteau, Sandra Castan, Mélinda Caron, Gracietta Osorio, Yves Machu